

Projet d'ordre du jour

Le 15 février 2022 à compter de 19 h

Zoom-conférence

En raison de la situation entourant la COVID-19, la séance se tiendra sans la présence du public. Toutefois, un citoyen a la possibilité de s'inscrire en vue d'assister à la rencontre via ZOOM, nous vous remercions de nous transmettre votre inscription à la rencontre par courriel avant le 14 février 2022, 16 h à : sg@csrl.net

APPRENONS ENSEMBLE, VISON LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M ^{me} Nicol (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M ^{me} Nicol (SGC)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport de la présidente du comité de parents	(Présidente)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale	M. Bujold (DG)	15 min	
8.1. Suivis au procès-verbal du 14 décembre 2021			I
8.2. Rapport annuel 2020-2021			D
8.3. Rentrée scolaire de janvier			I
8.4. Bilan de mi-année			I
8.5. Vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis			D
9. Rapport de la direction des services éducatifs	M ^{me} Pichette DSÉ	20 min	D
9.1 Calendrier scolaire 2022-2023 – Projet 2			D
9.2 Répartition des services entre les écoles et les centres 2022-2023			D
9.3 Cadre d'allocation des ressources éducatives 2022-2023			D
10. Rapport de la direction des ressources financières	M. Johnson (DRF)	10 min	D
10.1. Budget de mi-année			D
11. Rapport de la secrétaire générale :	Mme Nicol	30 min	
11.1 Révision des politiques			
11.1.1 Politique de sécurité de l'information			D
11.1.2 Politique de gestion documentaire			D
12. Ordre du jour de consentement	M. Bujold (DG)	5 min	
12.1 Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021			D
<i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, Mme Sandra Nicol par courriel sg@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			D
13. Huis clos	M. Bujold (DG)		
14. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
15. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
16. Huis clos: Évaluation de la rencontre – Cliquez sur ce lien : https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ONEppgxkpU2-dNVirWf-Lvnd5I0x5y1Nh2DlihzDH9UMzkkxWU5FUzhtUDIOMDQ3TIFQJVSRDZCQj4u	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I